

Vos questions / nos réponses

alcool de mon conjoint avec ses parents

Par [Profil supprimé](#) Postée le 04/11/2011 15:41

Je suis avec un homme qui aime boire. Quand je l'ai connu c'était purement festif. aujourd'hui c'est plutôt profiter de la moindre occasion pour boire. il peut passer plusieurs jours sans boire mais quand il commence il ne sait pas s'arrêter. le pire est que c'est avec ses parents qu'il boit le plus. du coup une guerre de ma famille contre la sienne s'installe, d'autant plus que ma belle mere est un peu manico dépressif hysterique. ma mere à dit qu'elle en avait assez de leur alcool. je lui ai raconté mes vacances de 15 jours avec toute cette famille ou chaque soir pere et fils se mettaient la mine...du coup ma belle mere me fait la guerre, c'est moi qui ait raconté des choses qu'il fallait pas... elle essaye de me mettre ses 3 fils sur le dos. mon conjoint sans trop dire continue a boire avec eux et me fait la tête aussi car j'ai du trop parlé à ma mere pour qu'elle dise ca. je ne vois pas d'issue. leur fusion familiale est forte et aucun ne verra ce problème. d'ailleurs chez eux un problème avec l'un d'entre eux est tabou, il ne faut pas lui en parler. je ne sais pas quoi faire...

Mise en ligne le 07/11/2011

Bonjour,

La situation que vous décrivez est complexe et nous comprenons votre désarroi.

Lorsqu'un proche consomme, il est fréquent de ressentir le besoin d'en parler autour de soi pour avoir du soutien. Votre mère a certainement cru vous aider en disant à votre belle-famille ce qu'elle pensait de leur rapport à l'alcool. Toutefois, il semble qu'ils ne soient pas prêts à l'entendre, ou peut-être pas de cette façon. Il serait dans ce cas important de demander à votre mère de ne plus intervenir auprès d'eux, mais de se contenter de vous soutenir.

L'alcool semble occuper une place particulière au sein de la famille de votre mari. Cela est certainement un des aspects du mode de relation qu'ils ont noué et qui vous semble hermétique.

Vous ne pouvez pas empêcher votre mari de boire, et encore moins ses parents. Néanmoins, vous êtes directement concernée par cette consommation et nous vous encourageons à faire part de votre inquiétude et de votre souffrance à votre mari.

En effet, ce n'est qu'en restaurant le dialogue que vous pourrez peut-être l'aider à prendre conscience de ce problème. Il est important pour cela qu'il puisse lui aussi vous dire ce qu'il ressent.

Si cette situation devient trop lourde à porter, ou si vous souhaitez avoir des conseils pour aborder la question avec lui, vous pouvez vous rendre dans un centre d'addictologie. Ces structures, qui proposent un accueil

anonyme et gratuit, reçoivent également les proches des personnes ayant un problème d'addiction. Vous pourrez trouver des adresses dans notre rubrique "Adresses utiles".

Vous pouvez également nous contacter par téléphone au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, de 8 h à 2 h, 7 jours sur 7).

Cordialement.
